

Réunion de la Délégation DDEN Lodève, Gignac, Clermont du 18 décembre 2017 à Clermont l'Hérault salle Léon Blum.

Compte rendu succinct

Présents: Beyrand Jacques, Bollé Claude, Feyssel Robert, Hidalgo Gérard, Maurel Pierre, Montussac Jean, Serra Charles, Villar Josiane, Vinel Bernard.

Excusés : Abdelhafid Nordine, Allingry Luc, Alran Robert, Banes Jérôme, Carrière Pierre, Diallo Aly, Quenardel Josette, Rivière Didier.

Après avoir souhaité la bienvenue aux deux nouveaux DDEN, Claude Bollé et Jean Montussac, Charles Serra évoque la mémoire de notre ami Eugène Lemaire qui nous a quittés. Il remercie le maire de Clermont qui met gracieusement cette salle à notre disposition.

La situation des DDEN devient préoccupante. Il souligne le manque de DDEN par rapport à l'an dernier, dans la circonscription de Lodève sur 34 écoles, 16 sont pourvues de DDEN. Dans la circonscription de Gignac, sur 36 écoles, 24 sont pourvues de DDEN. Si nous voulons défendre le bien être des enfants scolarisés il faudrait que chaque école ait son DDEN. Seul le département des Pyrénées Orientales est parvenu à ce résultat.

1 - Le compte rendu de la réunion du 18 septembre est approuvé après les modifications signalées.

2 - Bilan des rapports de visites quadriennaux:

2- 1 Circonscription de Gignac : 16 rapports reçus, 3 en instance, il manque Le Pouget, Vailhauqués.

2- 2 Circonscription de Lodève : 5 rapports reçus, il manque Lodève, Paulhan, Les Rives, Montagnac, Lézignan la Cèbe, Saint Pargoire.

2 - 3 En résumé, les problèmes de sécurité sont mis en avant notamment celui qui est obligatoire sur un scénario d'attentat-intrusion. C'est à la municipalité à prendre en charge les moyens pour protéger les enfants indépendamment des téléphones des personnels. Sans être trop onéreux un système d'alarme discret et efficace peut être mis en œuvre (que fait-on quand le portable ne passe pas ?) . Les mises à jour du diagnostic de sécurité sont indispensables pour réaliser des travaux de sécurisation. Les PPMS doivent être efficaces. Puisque la commission de sécurité ne passe qu'une fois, il est utile de faire appel à la commission incendie pour actualiser la sécurité des élèves. Il reste encore des écoles sans salle de professeurs, le renouvellement des ordinateurs est très variable d'une commune à l'autre.

Généralement on constate que des menus travaux restent à réaliser par exemple, l'insonorisation, la climatisation, les peintures, la sécurisation des ouvertures, le sols de cour dangereux, les toilettes peu fonctionnelles, les grilles de cour à renforcer, le mobilier à rénover, à réparer des infiltrations d'eau.

Des demandes d'ouvertures de classe se font pressantes à Montarnaud et à Saint André de Sangonis. Des inquiétudes apparaissent suite à une baisse des effectifs, c'est le cas à Canet et de Ceyras où on constate que des parents retirent leurs enfants à la fin du CM1 afin de les inscrire en CM2 dans l'école privée de Clermont, car le collège privé ne recrute que des élèves issus de l'école privée. Ce problème a été posé au C.A du 16 décembre à Montady.

3 - Tour d'horizon des écoles :

- **Péret** : école très bien entretenue, dynamique, un orchestre scolaire est constitué.
- **Saint Félix de Lodez** : école sans problème.
- **Le Bosc**: tout se passe bien, le problème de sécurité en cas d'intrusion n'est pas résolu.
- **RPI: Saint Jean de la Blaquièrre, Saint Privat** : problème de sécurité, cour à sécuriser. Achat de Bip pour être en conformité en cas d'attentat.
- **Montpeyrroux** : bon fonctionnement, une nouvelle directrice. Les TAP fonctionnent sans comité de pilotage. Une ATSEM sur 3/4 de poste termine son service à 11h et ne reprend qu'à 15h.
- **Saint André de Sangonis, Anne Franck** : bon fonctionnement avec un nouveau directeur. La direction a porté plainte à l'encontre d'un parent d'élève pour insultes avec violences. Un nouveau groupe scolaire est envisagé par la municipalité.
- **Canet** : Baisse des effectifs en maternelle et en élémentaire qui pourrait entraîner la fermeture d'une classe. Le retour aux 4 jours a été voté quasiment à l'unanimité. Concernant l'accompagnement des sorties scolaires par des parents d'élèves, le conseil d'école a refusé d'ajouter dans le règlement intérieur, sur ce sujet "Ils doivent alors respecter le principe de laïcité"
- **Saint André de Sangonis, Roger Gaubil** : bon fonctionnement, des travaux d'insonorisation ont enfin été réalisés. La cour a été agrandie. Il manque une clim et une salle des professeurs. Un amendement du DDEN a été ignoré sur un compte rendu de conseil d'école.
- **Ceyras** : Très bon fonctionnement et bons équipements. Comme à Canet où on constate en outre qu'une baisse des effectifs va entraîner une fermeture de classe à cause de l'attraction de l'école privée de Clermont. Modification de la cour afin de la rendre plus sûre.
- **Saint Jean de Fos** : bon fonctionnement, mais de menus travaux restent à mettre en œuvre. Le DDEN n'a pas été invité au conseil d'école. La sécurisation n'est pas suffisante. Le maire attend les résultats d'une enquête diligentée par les parents au sujet du passage ou non des 4 jours. Le DDEN n'a pas été associé à la rédaction de cette enquête. Il a fait remarquer que des informations objectives sont nécessaires afin que les parents puissent choisir en connaissance de cause.

Rappel: la participation du DDEN au Conseil d'École est un droit, il a aussi le droit de voter.

Rentrée 2018 : elle risque d'être difficile car avec les CP dédoublés à la rentrée 2017 dans 24 écoles de Montpellier, Sète et Béziers, il a fallu mobiliser 43 professeurs des écoles. Qu'en sera-t-il à la rentrée 2018 ?

4 - Rythmes scolaires: à la rentrée 2017, 122 communes sur 253, soit 48% sont passées aux 4 jours par semaine. C'est 220 écoles sur 623, soit 35,09%. Les effectifs élèves sont de 28868 sur 96228, soit 29,9%. Dans la circonscription de Lodève, les écoles restées à 4,5 J/S sont, **Nébian, Paulhan, Péret**. Dans la circonscription de Gignac, **Aniane, La Boissière, Ceyras, Gignac, Puechabon, St André de Sangonis, St Jean de Fos, Vailhauquès et Cazouls d'Hérault**.

En fait, la France serait le seul pays des 35 de l'OCDE à instaurer une semaine de 4 jours. Les 35 pays de l'OCDE sont à 5 jours par semaine et 6 jours pour Israël. C'est une chute annuelle de 162h à 144h. Comment pourra-t-on adapter la pédagogie aux élèves les plus en difficulté ? Ce n'est pas le retour du redoublement qui devrait améliorer les performances scolaires.

La position des DDEN c'est de voter contre la semaine des 4 jours par semaine.

5 - Prix de la laïcité : il faut rappeler que ce prix n'est pas un concours, tout dossier retenu bénéficiera d'un prix. Cette année 2018, en plus du soutien de l'OCCE, la JPA, la MAE, la MAIF, la MGEN, la ville de Montpellier, **le Conseil Général nous apportera son soutien.**

Les DDEN de l'école de Montpeyroux et d' Anne Franck à St André de Sangonis ont préparé leur dossier de candidature. Sur simple demande, les documents concernant le Prix sont à votre disposition. (s2rra@aol.com)

6 - Questions diverses:

6 -1 Frais de déplacements : une fiche est à la disposition des DDEN pour le remboursement total ou partiel de leurs frais de déplacements.

6 -2 Assemblée générale : le conseil d'administration du 16 décembre propose que la prochaine Assemblée Générale se tienne à Sant André de Sangonis le 26 mai 2018. Les démarches vont être entreprises auprès de la mairie.

La séance est levée à 19h45, suivie du pot de l'amitié.

Secrétaires: Gérard Hidalgo et Charles Serra